



**Bureau d'information
et de communication**

Rue de la Barre 2
1014 Lausanne

COMMUNIQUÉ DE PRESSE
État de Vaud

L'État de Vaud soutient le bénévolat dans le sport et dévoile ses nouvelles formations

Le Canton de Vaud poursuit le renforcement de sa politique sportive en soutenant activement le sport associatif et l'engagement bénévole. Avec le lancement du programme 1417Coach et un nouveau catalogue de formations destiné aux clubs, le Service de l'éducation physique et du sport (SEPS) met en œuvre plusieurs mesures concrètes issues du contre-projet à l'initiative populaire en faveur du sport. Ces mesures s'inscrivent dans la volonté de l'Etat de soutenir la relève, accompagner les bénévoles et garantir un tissu associatif solide et durable.

L'implication de dizaines de milliers de bénévoles est cruciale au bon fonctionnement des plus de 1'200 clubs sportifs vaudois qui comptent plus de 180'000 membres. Le modèle du bénévolat, bien que robuste, fait face à de nombreux défis tels que le renouvellement des effectifs et la complexification de la gestion de club sportifs. En mettant sur pieds des formations adaptées et accessibles, l'État de Vaud entend renforcer les connaissances des bénévoles et favoriser la transmission des valeurs sportives dès le plus jeune âge, comme l'explique Christelle Luisier Brodard, conseillère d'Etat en charge du Département des finances, du territoire et du sport (DFTS) : « *Le Canton souhaite encourager la jeunesse à prendre toute sa place dans la vie associative. En valorisant son engagement et en lui donnant les moyens de s'investir dans les clubs, nous contribuons à former la relève du sport vaudois et à renforcer la cohésion de notre canton.* »

1417Coach, la relève en marche

La mesure 10 du contre-projet, nommée « 1417Coach » vise à assurer le renouvellement des bénévoles engagés dans l'encadrement sportif et à susciter des vocations chez les jeunes. Ce programme basé sur des formations courtes et dynamiques constitue un premier palier vers les formations fédérales Jeunesse+Sport, assurant ainsi un vivier de moniteurs et monitrices qualifié·e·s pour les décennies à venir.

Un catalogue pour une gestion de club sportif saine et durable

Au-delà de la jeunesse, c'est l'ensemble de la structure associative qui est renforcée.

Le nouveau catalogue de formations du SEPS inclut des modules sur l'éthique, l'entraînement des filles et des femmes, la prévention des violences, ainsi que des outils de gestion administrative et financière pour les comités. Ces mesures visent à mieux outiller les milliers de personnes passionnées œuvrant toute l'année aux quatre coins du canton.

Un soutien administratif aux associations cantonales et aux clubs sportifs
D'autres mesures du contre-projet concernant le soutien au sport associatif seront appliquées prochainement telle que la mise en place du centre d'appui administratif aux associations cantonales et aux clubs (mesure 8). A cet effet, un mandat permettant de calibrer les prestations du centre et de planifier son déploiement a été octroyé à Sport Vaud, association faîtière du sport associatif vaudois.

Par ces nouvelles mesures, l'État de Vaud confirme sa volonté de renforcer durablement le sport associatif et de soutenir celles et ceux qui le font vivre au quotidien. En investissant dans la formation, la relève et l'accompagnement des clubs, le Canton poursuit le déploiement de sa politique sportive afin de garantir un environnement sain, inclusif et durable pour les 180'000 membres des clubs sportifs vaudois.

Bureau d'information et de communication de l'État de Vaud

Lausanne, le 17 mars 2026

DFTS, Christelle Luisier Brodard, conseillère d'Etat

DFTS, Cédric Bovey, chef de service, Service de l'éducation physique et du sport

[Lien sur le catalogue de formations pour les clubs sportifs: vd.ch/sport-formations](https://www.vd.ch/sport-formations)